

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des Libéraux Valaisans

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI

Au numéro de Samedi est joint comme Supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Suisse: Un an fr. 6.50. Six mois fr. 4.—
Trois mois fr. 3.—
Etranger: (Union postale) fr. 12.—

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
Tous les envois doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
la ligne ou son espace:
Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.
RÉCLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames, s'adresser exclusivement à l'Agence HAASENSTEIN & VOGLER à Sion, Lausanne, Genève, et à l'Imprimerie du journal

Pour le tarif douanier

Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son; aussi croyons-nous devoir déférer au désir du Comité suisse pour la défense du tarif douanier qui nous prie instamment de reproduire le pressant appel qu'il vient d'adresser au peuple suisse. Voici les principaux passages de cet appel:

La condition politique et économique toute particulière de notre pays nous oblige à encourager et à protéger, par tous les moyens en notre pouvoir, nos industries d'exportation, qui, seules, nous permettent de mettre en valeur les produits du sol national et de notre travail professionnel. Nous y sommes impérieusement contraints par la politique douanière des pays avec lesquels nous entretenons des relations commerciales. Les tendances protectionnistes qui s'y manifestent d'une manière plus accentuée, nous obligent bon gré, mal gré, de suivre le mouvement et de défendre nos intérêts, pour assurer aussi la prospérité de nos industries et de notre agriculture, à tout le moins pour les préserver de la ruine.

Il nous serait bien plus agréable de pratiquer une politique de libre-échange et de dire, avec les adversaires de la loi: supprimons toutes les barrières douanières! Malheureusement, les temps où pareil langage pouvait être tenu sont passés et nous ne les reverrons pas de sitôt!

Nous ne sommes pas libres d'agir à notre guise. L'instinct de la conservation personnelle doit nous pousser à accepter la lutte que l'étranger nous impose et que nous pouvons d'ailleurs soutenir victorieusement si nous savons être vigilants.

La Suisse est un débouché si important pour un grand nombre de produits étrangers que les pays intéressés ne peuvent y renoncer à la légère. Les produits de cette catégorie constituent, dans leur ensemble, notre position de combat. Si le nouveau tarif les frappe de droits relativement élevés, c'est pour fournir des armes efficaces aux hommes qui seront nos mandataires dans la négociation des futurs traités de commerce.

C'est là notre but final. C'est en vue de ces négociations que le nouveau tarif a été élaboré.

Examinons-le de plus près.

Le tarif énumère 1164 articles d'exportation, soit donc quarante catégories de produits, enregistrés sous 90 numéros, qui représentent une valeur totale de 715 millions de francs, c'est-à-dire le 70 % de tout ce que nous achetons à l'étranger, sauf les métaux précieux. Toutes les denrées alimentaires de consommation générale y sont comprises.

Or, de ces 90 numéros, 32 n'ont subi aucun changement.

Des 58 restants, 22 ont été dégrévés pour une somme totale qui, en

regard du tarif de 1891, peut être évaluée à 1,700,000 francs.

Restent les 35 numéros sur lesquels les droits ont été augmentés. En admettant que l'importation de ces articles demeure ce qu'elle est aujourd'hui, nous arriverions en tout à une augmentation de 24,800,000 fr.

Si nous déduisons de ces 24,8 millions, la moins-value de 1,7 millions résultant des dégrèvements, nous obtenons, comme différence totale entre le tarif actuel et celui qui vient d'être adopté par les Chambres, 23 millions en chiffre rond, soit le 3 % de la valeur totale des articles de consommation générale importés par la Suisse.

Mais ce tarif général ne sera pas appliqué tel quel. Ce que nous voulons, ce sont des traités de commerce. Le tarif est un moyen, les traités sont le but. Et quand nous aurons fait aux pays qui traiteront avec nous les concessions qu'ils réclameront sur les droits que le tarif stipule, le chiffre ci-dessus de 23 millions sera sensiblement réduit.

Encore avons-nous à tenir compte que des 23 millions, chiffre rond, dont il s'agit, plus de 16 1/2, soit les trois quarts environ, proviennent uniquement de l'article vins. Le nouveau droit sur les vins représente donc le droit de combat le plus caractérisé du nouveau tarif. Sans aucun doute, ce droit sera réduit par les traités de commerce.

Il se peut que les droits sur quel-

ques autres articles sortent des négociations majorés en regard du tarif actuel. A supposer que cela soit, quelques marchandises pourront momentanément augmenter de prix, mais cette hausse sera bientôt neutralisée par la concurrence.

Les droits sur diverses denrées principales, telles que les céréales, le maïs, les légumineuses, etc., n'ont, depuis un demi-siècle, subi aucune majoration. Ces droits sont même si bas qu'ils ont plutôt le caractère de simples droits d'enregistrement. Pour d'autres articles de consommation journalière, comme les légumes frais, le café, le thé, etc., les droits ont été réduits ou même totalement supprimés. En outre, le nouveau tarif proclame l'entrée en franchise pour les houilles et pour d'autres matières premières.

Voilà les faits!

Le rejet de la loi aurait pour la Suisse des suites funestes: l'aggravation de notre situation économique, la diminution de notre exportation, des dissensions et la désunion à l'intérieur, l'affaiblissement de notre industrie nationale, l'augmentation du paupérisme, un arrêt dans le développement de notre législation sociale.

Nous ne voulons pas encourir cette responsabilité. Nous sommes résolus à ne pas exposer sans défense notre prospérité nationale aux entreprises de l'étranger, dont les industries sont déjà grandement favorisées, non seu-

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

30

LA

PENSIONNAIRE D'ÉCOUEN

PAR

MARY SUMMER

DEUXIÈME PARTIE

II

Dans les marais.

(Suite)

— Bah! en êtes-vous sûre? Je crois pourtant n'avoir rien fait pour provoquer cette antipathie.

— Non, assurément, mon ami. Comme on est trompé! Moi qui prenais pour un modèle de raison cette créature fantasque! Nous lui devons six semaines: douze napoléons, au taux de dix-huit cents francs par an; je vais, si vous le trouvez bon, lui en donner quinze.

— Trois de plus que nous lui devons, c'est générosité pure de votre part; mais, après tout, elle n'est pas riche, ce sera une charité.

— Oui, il faut être bon même pour ceux qui nous blessent. Mes pauvres enfants! comme elles vont pleurer!

En effet, elle trouva Julia et Sylvie tout en larmes, enlacées au cou de leur institutrice. Il fallait des raisons bien graves pour résister aux deux gentilles fillettes.

— Inutile, mes enfants, dit la comtesse, de vous humilier en la suppliant ainsi; mademoiselle nous fuit, mademoiselle nous hait, vous n'y pouvez rien; moi non plus; il ne nous reste qu'à lui souhaiter bon voyage.

Là-dessus, glissant les quinze napoléons dans la main de l'institutrice, elle sortit, entraînant ses filles.

Toute la diplomatie d'Eglé n'avait pu sauver aux hôtes de Saint-Waast la mauvaise impression de ce brusque départ. Les adieux aux pauvres petites, bien innocentes des crimes de leur père, avaient ému mademoiselle Jeannerot, mais ce n'était pas le moment de céder à un accès de sensi-

bilité. Un domestique chargeait déjà sur une brulette le modeste bagage d'Eglé; elle devait suivre à pied jusqu'à la ferme d'Ecrechin où on la connaissait et où elle trouverait certainement une carriole pour la conduire à Douai. Elle allait descendre lorsqu'on lui remit une lettre; elle l'ouvrit en tremblant; elle devinait la main qui avait tracé ces lignes; c'était la première lettre qu'elle recevait d'Adolphe; la dernière vraisemblablement. Contrairement aux habitudes des amoureux désespérés, le jeune Boismoret n'avait pas donné cours à une éloquence larmoyante. Sa lettre ne contenait que ces mots:

« Hier soir, nous nous sommes séparés de telle sorte que je n'ose vous faire mes adieux. Qu'a donc pu faire mon oncle pour que vous me brisiez ainsi le cœur? Vous pouvez me bannir de votre présence; vous ne m'empêcherez pas d'aimer et d'espérer encore. Puissiez-vous, un jour, revenir à de meilleurs sentiments et vous rappeler qu'il existe quelque part un être qui vous a dévoué sa vie et qui ne changera jamais. »

Encore une épreuve à subir! Fallait-il donc aussi broyer ce cœur généreux? Que

devait penser Adolphe de celle qui changeait si brusquement sans daigner même lui en expliquer les raisons? La douloureuse amertume, voilée sous ces plaintes si douces, impressionnait plus Eglé que des reproches violents.

On appelait mademoiselle Jeannerot; le domestique chargé de transporter sa malle à la ferme d'Ecrechin attendait depuis longtemps. Elle traversa le pont-levis sans oser se retourner, dans la crainte d'apercevoir Adolphe qu'elle croyait aux aguets derrière une fenêtre.

Deux hommes, en effet, cachés par les rideaux, épiaient avec des sentiments bien différents le départ d'Eglé: le neveu suivant d'un œil avide cette cruelle adorée qui s'éloignait sans lui jeter l'aumône d'un regard, et l'oncle qui poussa un soupir de soulagement en voyant partir celle dont la présence évoquait à la fois pour lui l'idée d'un remords et d'un danger.

Eglé emportait trois louis de plus qu'elle n'avait gagné. En vérité, le comte de Livourne devait bien ce dédommagement à l'héritière qu'il avait dépouillée! On ne va pas loin en voyage avec quinze napoléons.

lement par des tarifs protecteurs, mais aussi par le bon marché de la main-d'œuvre et des matières premières et par des tarifs avantageux pour les transports par eau et par chemin de fer. Les industries de certains pays peuvent encore nous faire une concurrence ruineuse par le fait qu'une législation ouvrière moins humaine que la nôtre leur permet l'emploi sans aucune restriction des femmes et des enfants dans les fabriques ou ne contient aucune disposition limitant les heures de travail.

Citoyens, conclut l'appel, votez la loi sur le tarif douanier ! Couronnez l'œuvre de solidarité qui doit assurer et affermir l'indépendance économique et politique de notre patrie bien aimée !

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat estime, à l'occasion d'un cas particulier, qu'une commune est en droit d'interdire la circulation des voitures sur une route muletère.

— Les travaux d'extraction des galets au confluent de la Dranse dans le Rhône, sont adjugés à Alexandre Landry, à la Bâtiâz.

— Il est accordé un subside de 200 fr., égal à celui alloué par la Confédération, à la section de Sion de la Société suisse des commerçants pour l'enseignement commercial.

TIR CANTONAL VALAISAN

Du 21 au 29 juin 1903

— à MONTHEY —

LISTE DES DONNS D'HONNEUR

	Fr.	Ct.
Etat du Valais	1,000	—
Municipalité de Monthey	500	—
Fédération valaisanne des Sociétés de tir	750	—
Société de secours mutuels de Monthey	100	—
Société de secours mutuels de Vouvry	50	—
Société littéraire <i>Le Muguet</i> de Monthey	50	—
Société française de secours mutuels de Monthey	50	—
Vollenweider, Schneebeli & Cie, Lausanne	50	—
Benjamin Siegfried, Zofingue. Th. Exhenry, Hôtel du Cerf, Monthey	100	—
Maurice Cottet, ngf, Monthey	20	—
Montandon & Cie, Bienne	30	—
Orsat, md de vins Martigny	50	—
Martin Jules, bouc., Monthey	20	—
Multone frères, ent., "	20	—
<i>A reporter.</i>	2,810	—

Il ne fallait pas faire des folies. Eglé trouva justement à la ferme une charrette tout attelée qui s'en allait porter des légumes à Douai. Sans s'arrêter à la vulgarité de l'équipage, elle y monta bravement. Perchée sur les choux et les carottes, elle refit en sens inverse le chemin parcouru six semaines auparavant dans la berline du comte de Livourne.

Vers deux heures, elle arriva dans la patrie du géant Gayant; les rues étaient désertes; il y avait aux environs une kermesse, plaisir dont les Douaisiens, peu blasés sur les distractions, se montrent très friands. En route, Eglé avait pris une résolution singulière, mais justifiée par les circonstances : c'était de déguiser son sexe sous des habits masculins. Sur sa demande, la charrette s'arrêta dans un faubourg, devant la boutique d'un barbier qui avait pour enseigne : *Au plat d'or*. Inutile d'ajouter que le plat d'or était en cuivre terni par l'humidité.

— Je voudrais faire couper mes cheveux à la Titus, dit-elle en se jetant sur le fauteuil réservé aux clients.

Le Figaro regarda avec admiration l'épaisse chevelure qui se déroulait sur les

<i>Report.</i>	2,810	—
Henri Louis et Léon Martin, marc. de vins, Monthey	50	—
Sartorio, md de vins, Genève	15	—
Savonnerie valaisanne, Monthey	80	—
Delacoste Henri, Oran (Alg.)	15	—
" Armé, " "	5	—
Félix frères, négt, Chiasso	10	—
Aug. Chapon, Genève	1	—
Dionigi Resinelli, négociant, Bellinzona	5	—
Grauwiler et Ammann père, négociants, Bâle	20	—
Imbert & Cie, négt, Genève	15	—
Ernest Weber, " "	5	—
Wyer P.-M., président, Viège	10	—
Supersaxo, Rd curé, "	5	—
Burgener Francis, "	5	—
Perren Jos., "	5	—
Imboden Ad., "	5	—
Mengis Ig., "	5	—
Dr Burgener Emman., "	5	—
Clémens C., "	5	—
Burgener Oswald, "	5	—
Dr Burgener Paul, "	5	—
Burgener Jos., avocat, "	5	—
Sträubli Oscar, "	5	—
Providoli Ludwig, "	5	—
Anthamatten L., "	5	—
Viotti B., "	3	—
Müller Hans, "	3	—
Bodenmüller Jos., "	2	—
Zenkhusen Ignaz, "	2	—
Providoli Emile, "	2	—
Stäubli Joh., "	2	—
Weissen M., "	2	—
Mathier Arthur, "	2	—
Schmidt Léon, "	2	—
Lerjen M., "	2	—
Zenkhusen Alex., "	2	—
Zurbriggen Jos., "	2	—
Martin Clovis, "	2	—
Zenkhusen Gebrüder, "	2	—
Theiler Edouard, "	2	—
Andreani Joseph, "	1	—
Gentinetta Lorenz, "	0 50	—
TOTAL	3,139	50

Armoiries du Valais. — *L'Ami du Peuple* de Fribourg publie une très intéressante monographie des armoiries des 22 cantons de la Suisse. Voici comment il décrit celle de notre canton :

Valais. — Parti d'argent et gueules à 13 étoiles de l'un dans l'autre placées 4. 5. 4.

Ces armes sont modernes, mais elles dérivent des anciennes armes qui leur ressemblent beaucoup. Les armes de l'évêque de Sion, qui avait reçu de Charlemagne le titre de comte et préfet du Valais, étaient de gueules avec l'épée et la crosse d'argent. Ces armes se simplifièrent dans la suite et ne furent plus que parties d'argent et de gueules. Plus tard encore, lorsque les districts ou dizains gagnèrent une certaine autonomie, on les représenta sur l'écusson par des étoiles qui étaient alors au nombre de sept.

épaules d'Eglé. La duchesse de Berry n'était pas encore apparue pour mettre les cheveux blonds en vogue. " Toutes nos belles sont brunes, disait l'oracle de la mode, le journal de la Mésangère; MM. Isabey et Robert Lefebvre ne veulent plus peindre que des chevelures noires. "

— Quel meurtre ! s'écria le barbier, vendre de si bonne marchandise ! Vous avez donc bien besoin d'argent, la belle ?

Eglé n'avait pas songé que ce sacrifice pouvait augmenter son petit trésor.

— Oui, s'empressa-t-elle de répondre en rougissant de la familiarité du rustre, j'ai besoin d'argent.

— Je ne suis pas riche, je ne pourrai pas vous payer cher, fit le barbier en approchant les ciseaux de cette riche toison.

— N'importe ! je ne vous demanderai pas un sou, si vous pouvez me procurer des vêtements de jeune garçon ; il faut que je voyage et les routes ne sont pas sûres pour une fille de mon âge.

— Tandis qu'un garçon va partout sans être remarqué; compris; topez là, marché conclu; j'ai là-haut les frusques de mon fils aîné qui était soldat; il a servi l'autre,

Les dizains étaient : Conches, Sierre, Loèche, Raron, Viège, Brigue et Sion.

Le Bas-Valais était alors sujet du Haut. Il fut émancipé en 1798, et divisé en cinq nouveaux dizains. On ajouta cinq étoiles aux sept premières. En 1815, on modifia encore les dizains, on en forma un nouveau, celui de Conthey, qui reçut comme de juste son étoile, ce qui fait treize, le nombre actuel.

Il n'y a pas de devise officielle en Valais. On trouve seulement sur les monnaies : *Soli Deo gloria* (Gloire à Dieu seul).

Les congrégations non autorisées. — Deux seulement des congrégations françaises visées par l'arrêté du Conseil fédéral du 19 août 1902 s'y étaient soumises et ont quitté la Suisse. Les autres ont recouru au Conseil fédéral ou demandé des prolongations de délai, appuyées par le gouvernement du Valais et par des pétitions des contrées intéressées.

Le Conseil fédéral avait suspendu l'exécution de son décret jusqu'au moment où ces recours et pétitions auraient été liquidés. D'après une correspondance de Berne à la *National Zeitung*, le département de justice et police propose au Conseil fédéral de maintenir son point de vue et de décider ce qui suit, en ce qui concerne notamment les congrégations fixées en Valais :

1. Un nouveau délai de trois mois est accordé aux Chartreux de Saxon et de Loèche, aux Carmélites et aux Clarisses de Monthey, ainsi qu'à la congrégation des Oblates de l'Assomption à Bramois, près de Sion, pour le règlement de leurs affaires.

2. La pension fondée à Monthey par la société de Marie-Réparatrice sera fermée; un nouveau délai de trois mois sera accordé à cette congrégation.

3. L'école enfantine et de travaux manuels ouverte à Sierre par la congrégation de la Sainte-Famille, devra être dissoute à la fin de l'année scolaire courante. Un délai de deux mois à partir de la fermeture sera accordé à cette association pour le règlement de ses affaires.

Le gouvernement valaisan est chargé de l'exécution de ces décisions.

Conférence sur le tarif douanier. — (*Comm.*) — A la demande de la société des arts et métiers et de la société sédunoise d'agriculture, M. J.-M. de Chastonay, député au Conseil des Etats, donnera, le dimanche 1^{er} mars, à 2 heures de l'après-midi, au théâtre de Sion, une conférence sur le tarif des douanes au point de vue général et valaisan.

Nous invitons tous les citoyens à assister à cette assemblée.

l'empereur, notre vrai roi, et il n'est pas encore revenu au pays; je l'attends un de ces jours. Vous êtes de la même taille; j'ai dans l'idée que ses habits vous iront comme un gant, suivez-moi.

— Après tout, pensait-il en guidant Eglé à travers un escalier aussi raide qu'une échelle, je ne fais pas une trop mauvaise affaire; depuis trois ans, le gars a dû engraisser, m'est avis qu'il n'entrerait plus dans ses vêtements. "

Il ouvrit la porte d'un grenier meublé d'un grabat, d'une table boiteuse et d'un miroir cassé.

— Vous trouverez, dit-il, les hardes en question étendues sur le lit; prenez-les, quoique ce soit dommage de faire un garçon d'une des plus jolies filles qu'on ait jamais vues.

Le coiffeur parti, Eglé s'empressa de revêtir les habits du jeune soldat. Un peu honteuse de la métamorphose, elle s'approcha du miroir. Le costume s'ajustait si bien sur son corps mince et souple qu'il semblait être taillé sur mesure. Les traits réguliers, légèrement accentués, le teint brun contribuaient encore à l'illusion; rien de plus

— MM. les membres des Société Industrielle et des Arts et Métiers, de la Société sédunoise d'Agriculture, ainsi que tous les citoyens, sont invités à assister au cortège qui sera fait à l'occasion de la conférence sur le tarif douanier, donnée le 1^{er} mars, par M. de Chastonay, député aux Etats.

Départ de la Planta à 1 h. ³/₄ avec la musique *La Sédunoise*.

Les citoyens sont priés d'être nombreux à ce cortège, afin de lui donner le caractère d'une manifestation populaire.

Le Président de la Société Industrielle et des Arts et Métiers: A. DÉNÉRIAZ. *Le Président de la Soc. sédunoise d'Agriculture:* J. DE RIEDMATTEN.

Un exemple à suivre. — On lit dans divers journaux l'information suivante venant de Coire :

" Dans une assemblée populaire qui a eu lieu à Samaden, les représentants de l'industrie hôtelière de l'Engadine, au nom desquels M. J. Töndury-Zender, leur président, a pris la parole, se sont déclarés catégoriquement en faveur du tarif douanier dans l'intérêt de l'agriculture, avec laquelle l'industrie hôtelière se déclare solidaire, du commerce et de l'industrie. L'exposé de M. Töndury-Zender a été fort applaudi. "

Voilà qui est très bien. Nous savons que dernièrement, lors d'une importante demande de crédit pour subventionner un journal-réclame pour Messieurs nos maîtres d'hôtels, le rapport lu au Grand-Conseil espérait que ces derniers se souviendraient de ce que le pays faisait pour eux et qu'ils le prouveraient lors de la votation sur le tarif des douanes.

Espérons donc qu'ils imiteront leurs collègues des Grisons. D-z.

Gymnastique. — Une assemblée extraordinaire des délégués de la Société cantonale de gymnastique a eu lieu dimanche dernier à Sion. Une quinzaine de délégués avaient répondu à l'appel du Comité cantonal; la séance tenue dans l'après-midi a été laborieuse et des mieux remplies; différentes questions d'organisation et d'ordre administratif ont été discutées avec entrain. Le rapport mentionne la disparition regrettable, mais passagère, espérons-le, de deux sections, Vouvry et Monthey; par contre, nous avons le plaisir d'enregistrer deux nouvelles sections, celles de Saxon et de Sierre.

M. Hermann Seiler, à Brigue, est nommé président en remplacement de M. Alexandre Seiler, démissionnaire, et M. Wydler, ingénieur à Brigue, secrétaire, en remplacement de M. Rappaz, également démissionnaire. Une course cantonale, avec concours, est décidée et fixée au 31 mai, à Saxon.

facile que de prendre mademoiselle Jeanerot pour un adolescent de petite bourgeoisie, qui n'avait pas encore un soupçon de moustache; il ne s'agissait que de se mouvoir hardiment sans trop de gaucherie. Elle redescendit dans la boutique où le coiffeur, enchanté de son marché, lissait, avidement les cheveux épars sur le comptoir. Eglé jeta un regard de regret sur la belle parure naturelle, héroïquement sacrifiée.

— Ne regrettez rien, s'écria le malin Figaro, devinant les pensées de la jeune fille; foi d'honnête homme, vous êtes encore mieux ainsi que tout à l'heure; vous avez un petit air endiablé à mettre le feu aux poudres; tout le monde y sera trompé et jurera que votre mère a donné le jour à un garçon. Et puis, je vais vous dire quelque chose qui vous fera plaisir; dès demain, j'irai proposer vos cheveux à la femme du premier président; elle se dépouille un peu depuis la naissance de son dernier enfant et elle m'a demandé une perruque de premier choix. Cela flatte toujours, n'est-ce pas? de songer qu'on orne le chef d'une présidente.

(A suivre.)

Une bonne nouvelle, pour finir. Le Conseil fédéral vient de faire don à la fête fédérale de gymnastique qui aura lieu cette année à Zurich du 18 au 21 juillet prochain, de deux fusils d'ordonnance, de deux revolvers et d'une somme de 2000 fr. en espèces.

Bon exemple. — Nous apprenons que les communes de Saxon, Saillon, Vétroz, Bovernier, Orsières, ont décidé de faire donner aux élèves de leurs écoles des cours d'arboriculture. C'est une louable initiative qu'ont prise là ces communes et qui mérite d'être propagée.

C'est M. J. Bollin, l'horticulteur pépiniériste de Saxon, bien connu, qui est chargé de donner ces cours.

Gondo. — Un grave accident est arrivé, le soir de Mardi-Gras, près de Gondo. Plusieurs ouvriers italiens étaient venus pour fêter le Carnaval à Gondo.

En s'en retournant le soir chez eux, à Iselle, comme la nuit était très sombre, deux ont manqué la route et sont tombés d'une hauteur d'au moins dix mètres. Un, père de 5 enfants, a eu les reins cassés; quant à l'autre, il s'en tire avec d'assez fortes contusions internes.

Ils ont été conduits immédiatement à leur domicile, où le docteur du tunnel du Simplon leur a prodigués ses soins.

Sierre. (Corr.). — L'Ami, dans une chronique siéroise, vient d'accoucher d'une élucubration tout à fait à la hauteur de son correspondant, comme de tous ceux de son acabit, du reste. On nous y raconte que la lumière électrique manque à Sierre, pour cause d'accident survenu à un moteur... qui n'existe pas, puis on nous parle de transmetteur (?) croyant parler de transformateur, je suppose. Où ce monsieur a-t-il donc fait ses études? Quant aux microbes du pied du Mont-Bonvin, remplissant le transmetteur actuel, est-ce de l'esprit? Du bon sens nous suffirait; on croit peut-être aussi que la force motrice vient de ce côté de la vallée. A l'école, s. v. p.!!! Une analyse comparative de l'air du pied du Bonvin et de Sierre plairait-elle à ce monsieur? Nous en connaissons qui seraient tout ébaubis du résultat. Laissez donc ce dangereux sujet de côté, Monsieur le chroniqueur, et tenez-vous-en au Pius-Versein et aux Quarante-Heures, c'est davantage dans vos aptitudes.

Un technicien.

Sion. — Conférence. — M. Klein-dienst, secrétaire de la Société des Arts et Métiers de Sion, a fait lundi soir une intéressante conférence sur le projet de loi fédérale concernant le travail du samedi dans les fabriques ou fermeture des ateliers à 5 heures le samedi; nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

Saint-Gingolph. — Une noyade. — Un marinier, Louis Borcard, de Saint-Gingolph, âgé de 23 ans, conduisait mercredi, à Vevey, la barque Valais avec un chargement de bois, lorsqu'il est tombé tout à coup dans le lac sans que ses camarades se soient aperçus de sa chute et s'est noyé.

Monthey. — Deux représentations cinématographiques du Drame de la Passion d'Oberammergau seront données samedi et dimanche, 28 février et 1^{er} mars, à 8 heures du soir, à la grande salle du Café Central, à Monthey. D'après plusieurs journaux, ces représentations sont extrêmement intéressantes et constituent une exacte et vivante reproduction. Comme elles ont eu partout beaucoup de succès, il est certain qu'elles attireront chez nous aussi une forte affluence de spectateurs. (Voir aux annonces).

Champéry. — Courage d'un vieillard de 76 ans. — Voici un fait qui mérite vraiment d'être relevé.

Eugène Gonnet, le vieux carillonneur du village suisse à Paris, qui était à Samoëns depuis quelque temps, revint samedi, pour une circonstance particulière, dans son lieu natal, Champéry, en traversant seul les deux cols suivants: col de Golèze, altitude 1,950^m et le col de Coux 1,970^m. Ces deux passages sont, à cette saison, presque impraticables.

Je laisse les lecteurs juges de l'impression que peut produire ce trajet fait par cet honorable et courageux vieillard.

En terminant, souhaitons encore à ce brave vieux compatriote de longs et heureux jours. L.

Saint-Maurice. — Nous recevons les lignes suivantes en date du 24 février:

Un correspondant de la Gazette du Valais signant C. S. M. me prend à partie dans le numéro de mercredi dernier, concernant le cimetière de Saint-Maurice.

J'envoie à l'auteur de l'article l'expression de mon plus profond mépris qui est partagé du reste par la majeure partie de la ville, notre dernière assemblée primaire en a été la preuve.

Je ne discuterai pas longtemps avec le fouilleur d'ordures d'Evian. Je n'ai point besoin de ses conseils et, concernant ses genouillères, il lui en reste probablement quelques débris dans ses bijoux de famille.

Dans la correspondance précitée, on a fait intervenir Robespierre et Marat; il y a là un courage que vous n'auriez jamais eu, c'est celui de signer à cette époque Charles Saint-Maurice; vous auriez peut-être alors trouvé le nom de votre père à peine assez modeste et il est probable que vous l'auriez encore raccourci des deux premières lettres. Assurément, sous le régime des deux citoyens précités vous vous seriez montré moins orgueilleux et peut-être auriez-vous été bien aise de lécher les semelles de leurs pantoufles. Sur ce, je ne m'occuperai plus du triste personnage qu'est C. S. L. Louis Sarvasin.

Viticulture. — Les cours de taille donnés par la Société séduoise d'agriculture auront lieu mardi, mercredi et jeudi, 3, 4 et 5 mars. On s'inscrit chez M. B. Gollet. Réunion au sommet de la ville, à 8 heures précises. Le Comité.

— Les cours de taille de la vigne donnés par la société d'agriculture de Monthey-Collombey auront lieu lundi et mardi, 2 et 3 mars prochain. (Comm.)

Foires. — Sion le 21 février.

	ANIMAUX		PRIX	
	sur foire	vendus	inférieur	supér
Chevaux	12	3	250	700
Poulains	4	—	—	—
Mulets	6	4	250	600
Taureaux	8	5	190	320
Bœufs	13	10	260	400
Vaches	226	170	200	400
Génisses	55	45	120	260
Veaux	17	17	25	60
Porcs	225	190	25	150
Porcelets	110	80	15	25
Moutons	40	40	10	25
Chèvres	28	25	10	45

Il y a eu beaucoup de marchands et beaucoup de transactions à des prix élevés à cette foire qui a été comme toujours relativement peu importante quant au nombre des animaux exposés. 175 pièces ont été expédiées par chemin de fer en 28 wagons.

— Sierre 23 février.

	ANIMAUX		PRIX	
	sur foire	vendus	inférieur	supér.
Mulets	12	3	300	450
Taureaux	1	—	250	—
Vaches	87	36	250	430
Génisses	28	14	200	400
Veaux	12	8	24	90
Porcs	60	40	50	130
Porcelets	45	36	15	40
Moutons	39	11	25	35
Chèvres	6	3	24	30

Il y avait beaucoup de marchands et les prix étaient très élevés. La police sanitaire a été bonne, à part quelques certificats irréguliers. 56 pièces ont été expédiées par chemin de fer.

Foires de mars. — Saint-Maurice 3, Monthey 4, Aigle 14, Martigny-Ville 23, Bex 26.

Confédération Suisse

Postes fédérales. — Les recettes de l'administration des postes fédérales se sont élevées en 1902 à 39,827,826 francs et les dépenses à 36,161,537 fr. Le bénéfice net est donc de 3,666,289 fr. Il est de 602 mille 761 fr. supérieur au bénéfice réalisé en 1901 et de 1,967,089 fr. supérieur aux prévisions budgétaires.

Ce résultat réjouissant était absolument inattendu.

Industrie suisse. — Nous apprenons que la fabrique de chocolat Suchard, si renommée, vient de lancer une nouvelle spécialité sous le nom de „Velma“ (chocolat à manger à la main). Nous le recommandons vivement à l'attention de tous les amateurs d'un chocolat exquis.

Nouvelles Étrangères

France. — *Affaire Humbert-Cattau.* — Le banquier égyptien Cattau, qui avait prêté aux Humbert une assez forte somme, avait été accusé par eux de s'être conduit en usurier à leur égard. D'où plainte en dénonciation calomnieuse; mais le tribunal de Paris a acquitté les Humbert et condamné le banquier Cattau aux dépens, sa comptabilité, après examen, prouvant contre lui; mais, si Thérèse sort indemne de ce procès, elle n'est pas innocente de la grande escroquerie des 100 millions qui est une autre affaire à régler dans un mois devant la Cour d'assises.

Norvège. — *Terrible sinistre en mer.* — On mande de Helsingfors, 22 février: La glace s'étant rompue soudainement sur les rives de la Finlande, plus de 250 pêcheurs ont été emportés sur un iceberg vers le large, dans les parages du phare de Senere. Du port le plus voisin, des bateaux de secours ont été envoyés à leur recherche, mais ils sont rentrés sans avoir réussi. Les pêcheurs sont donc livrés aux hasards d'une rencontre et comme les navires sont rares en cette saison, on considère ces malheureux comme perdus.

Grands incendies. — Un immense incendie a éclaté à la gare de Glasgow, en Ecosse. Le feu a pris dans des dépôts de naphte, de résine, d'essence et de douilles de tonneaux. Quelques instants après, les flammes embrassaient une superficie de plusieurs hectares. L'huile en flammes coulait vers le port, en Clyde, et incendiaient les hangars des chantiers de navigation.

Les dégâts dépassent 20 millions de francs. Une faible partie seulement est couverte par les assurances.

— Samedi soir, pendant un violent ouragan, un incendie a détruit dans le village voisin de Hürtigen (Prusse Rhénane), 80 bâtiments, parmi lesquels l'église, l'école et la poste. Cinq cents personnes sont sans abri. De nombreuses pièces de bétail sont restées dans les flammes.

— Le même soir, le feu détruisait, à Kleinberg près Münster (Westphalie), 44 bâtiments, y compris l'école, la poste et le presbytère.

— Dans la nuit de dimanche à lundi, un incendie a éclaté dans la mine royale „Wilhelmshöhe“, près Cassel. 50,000 quintaux de charbon ont été détruits.

— En Galicie (Autriche), un incendie a réduit en cendres dimanche 200 maisons dans la ville de Dolias, à la frontière russe. La misère parmi la population est indescriptible.

— En Russie, un incendie a détruit complètement dimanche le village de Poulowsky, qui comptait 200 habitants. 12 personnes ont péri.

— La grande fabrique de cigarettes Bogdanoff, à Saint-Petersbourg, vient d'être incendiée; 40 millions de cigarettes sont devenues la proie des flammes. Quelle belle colonne de fumée!

Nouvelles diverses

Le championnat de billard du monde.

Lundi a eu lieu à Paris dans les salons du Grand Hôtel un match international de billard entre le grand Vignaux, Français, et le célèbre américain Slosson; une foule énorme y assistait. La partie promettait d'être fort belle; malheureusement Slosson, très énervé, n'a pas joué comme on l'espérait, et Vignaux, bien qu'incommodé par la chaleur de la salle, l'a emporté sans lutte, mais dans un style qui fait bien augurer de ses prochaines rencontres avec les champions Cure, Belge et Sutton, Anglais.



Le grand savant dont la physionomie est si connue s'exprimait ainsi dans une conférence à ses élèves:

« Hélas! Que j'en ai vu mourir des jeunes filles! Au cours de ma longue carrière, j'ai apporté mes soins dévoués, mais souvent impuissants à ces êtres charmants. L'intervention de la science arrivait tardive, et la maladie avait souvent marqué une victime de plus. La chlorose, l'anémie, dont les symptômes avaient été négligés par les parents, par insouciance, par ignorance, parfois, il faut bien le dire, par pauvreté, avaient épuisé les dernières forces. Recommandons donc aux mères de veiller avec sollicitude sur leurs enfants à l'époque de la croissance, de la formation. Apprenons-leur qu'à ce moment le sang s'appauvrit, qu'il est de toute nécessité de le régénérer. »

Le régénérateur du sang, c'est-à-dire la guérison de toutes les maladies qui ont pour cause un sang pauvre, comme l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, s'obtient facilement par le traitement des pilules Pink. Parmi vos amis, vos connaissances, vous trouverez certainement quelqu'un qui aura fait usage des pilules Pink. Interrogez-le, il vous dira que les pilules Pink lui ont fait énormément de bien. C'est l'opinion de Mlle Blanche Couturier, chez M. Clément, épicer, 90, rue Saint-Laurent, à Nogent-sur-Seine (Aube). Elle écrivait à cet effet dernièrement:

« J'ai vingt ans et, ces temps derniers, j'ai vu ma santé s'affaiblir. J'étais sans force aucune, mon visage était pâle. Je souffrais beaucoup d'un ensemble de maux qui me prenaient tous les jours, maux de tête, névralgies, digestions pénibles. J'étais en outre oppressée et essoufflée au moindre effort. J'ai lu une brochure où étaient citées un grand nombre d'attestations de guérisons de personnes anémiques. Ces guérisons avaient été obtenues grâce aux pilules Pink. J'ai pris ces pilules qui, en peu de temps, m'ont rendu forte, gaie, et m'ont fait jouir d'une santé parfaite. »

Rappelez-vous que les pilules Pink sont non seulement souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, mais qu'elles guérissent encore les maladies d'estomac, les rhumatismes et les affections nerveuses. Les pilules Pink guérissent là où les autres remèdes ont échoué.

En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal pour la Suisse, chez MM. Cartier et Jorin, droguistes à Genève. 3 fr. 50 la boîte et 19 fr. les six boîtes, franco contre mandat-poste.

Impuretés de la peau, dartres,

feux, boutons, glandes, disparaissent avec une cure du dépuratif Golliez au SIROP AU BROU DE NOIX FERRUGINEUX. Agréable au goût, plus actif et plus digeste que l'huile de foie de morue. Seul véritable avec la marque des 2 palmiers. En vente dans toutes les pharmacies.

Dépôt général: PHARMACIE GOLLIEZ à Morat.

Grande salle, Café Central, à Monthey.

Deux Représentations Cinématographiques seulement
samedi 28 Février et dimanche 1^{er} Mars
à 8 heures du soir

Scène de la Passion d'Oberammergau

représentées en figures vivantes par le Cinématographe du salon.

La vie et les souffrances de Jésus:

Reproduction en grandeur naturelle des scènes de la Passion comme si on les voyait vivantes, telles qu'elles ont été suivies à Oberammergau par des centaines de mille spectateurs.

Les représentations du drame de la Passion d'Oberammergau connues de l'univers entier sont bien les plus intéressantes de tous les spectacles reproduits par le Cinématographe, et elles s'y jouent avec le même naturel et la même plasticité qu'en réalité. Les spectateurs éprouvent les mêmes sentiments et passent par les mêmes émotions que s'ils se trouvaient effectivement dans la salle de spectacle d'Oberammergau en face du propre drame de la Passion.

Prix des places; Premières 1 fr. — Secondes 50 cts.

Samedi à 5 h. après-midi représentation pour les enfants.

Entrée 20 cts. par enfant. — Les adultes paient place entière.
On peut se procurer des billets à l'avance au Café Central.

Extrait des journaux sur les Représentations Cinématographiques des scènes de la Passion:

Zürcher Nachrichten: „La représentation était effectivement une œuvre d'une grande beauté, pleine de force et de vigueur, une reproduction parfaitement conforme à la réalité des scènes qui se sont jouées à Oberammergau avec tant de succès.“

Winterthurer Landbote: La scène était reproduite avec un naturel véritablement étonnant; on pouvait revivre parfaitement soi-même l'histoire de la Passion de Jésus. Toute la représentation peut être considérée comme une œuvre du plus haut intérêt et tout particulièrement recommandable pour son puissant effet moral.“

On offre à vendre une jolie chienne

âgée d'un an, croisée St-Bernard, rouge et blanche, doubles griffons aux pattes de derrière.

Pour renseignements s'adresser à
Jos. Bérard, scierie Rouiller,
Martigny.

Occasion unique.

A vendre d'occasion plusieurs

PIANOS

remis tout à neuf intérieurement et extérieurement, depuis

fr. 375. —

Un harmonium 10 registres.
Un bon Piano à queue.

A. E M C H
successeur de E. GAVILLET,
Boulevard des Alpes, Montreux.

On demande à acheter 2-3 chiens de garde

(race bouledogue)

S'adresser à l'imprimerie du Confédéré.

Une brasserie bien introduite en VALAIS

cherche un dépositaire

Entrée de suite. Conditions avantageuses, avenir assuré.

S'adresser à HAASENSTEIN & VOGLER à SION.

Jeunes lapins géants de la race la plus lourde, fr. 5.— la paire.
Femelles portantes à Fr. 7.—
J. Schmid-Scaroni, Frauenfeld, Thurg.

Aux Chanteurs

LE CHANTEUR ROMAND
contenant 24 romances et 30 chansons nouvelles. Chansons militaires, Chants de Sociétés, 1 vol., reliure de poche, contenant texte et musique des 54 numéros (8^{me} mille) . . . Prix: 2 francs

NOUVELLE COLLECTION DE
25 CHŒURS D'HOMMES de différents degrés de force. Chaque chœur séparé, 25 cent. La collection reliée, 3 fr.

CHŒURS MIXTES,
3 chœurs de concert. Chaque chœur, 30 cent.

IDYLLE. Chœur de dames et les trois cantates pour Sociétés et Ecoles: Grandson — Davel — Pestalozzi
Voix seules, chaque . . . 30 cent.
Voix et piano 1 fr. 25

COLLECTION DE 33 MÉLODIES, CHANT ET PIANO.
Grande édition illustrée.
Prix: 1 fr. et 1 fr. 50 chaque.
Catalogue et spécimens sur demande

H. GIROUD, GENÈVE

Vous tous qui

toussez

essayez les

Bonbons pectoraux Kaiser

succulents et calmant la toux.

2740 certificats not. vidimés, prouvent combien leur efficacité est reconnue certaine, contre toux, enrrouements, catarrhes et engorgements, Refuser tout ce qui est offert pour les remplacer! Paquets à 30 et 50 Cts., en dépôt chez: Pharmacie Mce LOVEY à Martigny-Ville sur la Place; Pharmacie Ch. JORIS à Martigny-Bourg.

Au Petit Genevois

Rue du Collège MARTIGNY-VILLE Rue du Collège

Maison de confections pour hommes, dames et enfants

Tissus en tous genres

Nous avons l'avantage de prévenir notre nombreuse clientèle qu'ayant traité une affaire très importante avec une des premières fabriques de France, nous mettons en vente à partir d'aujourd'hui une série de

Complets d'hommes et enfants

à des prix introuvables partout ailleurs.

La Maison „AU PETIT GENEVOIS“ a pour principe de ne mettre en vente que des marchandises de première qualité.

Des morceaux sont remis avec chaque costume.

SEMENCES

Avoinnes de 1^{er} choix et de provenances directes de Sibérie, Bohême, Irlande et Hongrie à grappe, Ligowo, Prunier, etc.
Froment et seigle de printemps.

Orge du Württemberg, etc.

Graines fourragères et potagères, expéditions par poste.

L. Bourgeois, Yverdon

Gros Maison de contrôle Détail
PRIX-COURANTS ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

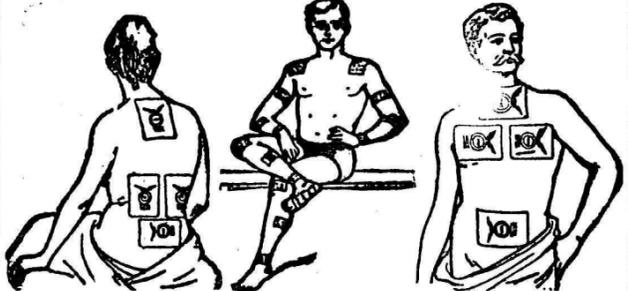
MAISON SERRIÈRE
POUR HOMMES N° 40-47:
Soul.travail, forts, ferrés Fr. 6.—
Bottines lacets, montantes, ferrées 8.—
Bottines pour dimanche, garnies 8.50
POUR DAMES N° 36-42:
Soul.travail, forts, ferrés Fr. 5.50
Bottines lacets, pour dimanche, garnies 6.50
Bottines élast. 6.80
Soul.garçons et filles N° 26-29 Fr. 3.50 etc.
Catalogues illustrés gratuits!
Envoi contre rembour. Echange franco.

H. Brühlmann-Huggenberger
CHAUSSURES Winterhour

L'EMPLÂTRE POREUX Allcock

est un remède universel pour le mal au dos (si fréquent chez les femmes). Il soulage immédiatement. On doit appliquer l'emplâtre où l'on sent la douleur.

MODE D'EMPLOI.



Pour les douleurs dans les reins, l'ailleur du dos, l'emplâtre doit être appliqué comme il est montré ci-dessus. Appliquer l'emplâtre Allcock là où l'on sent la douleur.

Pour les rhumatismes ou douleurs dans les épaules, aux coudes ou ailleurs, ou pour les entorses, la raideur des membres, le mal aux pieds, coupez l'emplâtre de la forme et grandeur désirées et appliquez-le sur la partie douloureuse comme montré ci-dessus.

Pour le mal de gorge, la toux, la bronchite, pour la faiblesse des poumons, et les douleurs de ventre, appliquer l'emplâtre comme indiqué.

L'emplâtre poreux Allcock est supérieur à tous les autres emplâtres, pour les

rhumatismes, les refroidissements, la toux, la faiblesse de poitrine, la faiblesse de dos, le lumbago, la sciatique, etc., etc.

En vente chez tous les Pharmaciens. Prix 1 fr. 25.

L'emplâtre Allcock

pour les cors aux pieds soulage immédiatement la douleur et guérit rapidement en faisant tomber le cor.

Les Pilules Brandreth

guérissent la constipation, l'indigestion, les maladies du foie et des reins et les maux de tête, les nausées et la lassitude causés par la bile.

L'Arôme
Les Tubes de Bouillon
Les Potages à la minute

MAGGI

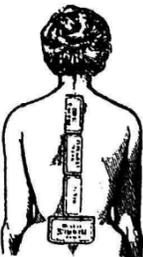
ces produits sont meilleurs que toutes les imitations; c'est pourquoi je les recommande à mon honorable clientèle:

A. Maye, Chamoson.

constituent les éléments d'une cuisine économique et bonne. Une dégustation comparative convaincra chacun que



Affections rhumatismales.



De tous les emplâtres poreux composés de capsicum recommandés pour les pharmacies de famille et ordonnés par les médecins, il n'y en a pas de plus recommandables que la marque suisse **EMPLÂTRE ROCCO**. Cet emplâtre souverain, fait de capsicum et doublé de flanelle, est appliqué avec le plus succès dans les cas de rhumatismes, de goutte, de lumbago, de douleurs des membres de toutes sortes.

Fr. 1. 25 dans les pharmacies:

Lovey, G. Morand, Martigny-Ville. C. Joris, Martigny-Bourg.

Custos à vendre

Un lot de custos est à vendre au prix réduit de 2 fr. 50 chacun. S'adresser à l'imprimerie.